

COMMUNIQUÉ : le 24 mai 2004
Rai - Réseau d'alerte sur les inégalités

Inégalités et pauvreté : le Bip 40 repart à la hausse

Le PIB augmente... les inégalités aussi. Après une période d'embellie (2000-2001), qui a permis de stopper la montée des inégalités et de la pauvreté, celles-ci sont fortement reparties à la hausse à partir de 2002.

C'est ce que montre la nouvelle édition du « Bip 40 », le Baromètre des inégalités et de la pauvreté que publie désormais le Rai (Réseau d'alerte sur les inégalités) sur son site Internet (<http://www.bip40.org>).

Avec la première édition du Bip 40, publiée au printemps 2002, l'indicateur de pauvreté et d'inégalités montrait une dégradation généralisée de la cohésion sociale en France entre 1983 et 2000. Les chiffres maintenant publiés montrent une amélioration en 2000 et 2001, notamment grâce à la reprise de l'emploi et à certaines politiques publiques (Couverture Maladie Universelle, réforme de la justice).

La hausse du Bip 40 en 2002 est donc une mauvaise nouvelle. Qui n'est pas surprenante : la remontée du chômage, l'augmentation du nombre des ménages très riches, l'explosion du nombre de détenus dans les prisons françaises, l'accroissement des écarts d'espérance de vie entre cadres et ouvriers, etc., ont contribué à faire remonter l'indicateur.

Alors que les chiffres du Dow Jones et du Cac 40 sont présents sur tous les médias, la mesure des inégalités et de la pauvreté est largement absente du débat public. Les derniers chiffres officiels sur les inégalités de revenus en France sont largement dépassés puisqu'ils datent de 1997. Pire encore : les chiffres officiels sur le taux de pauvreté sont biaisés, notamment parce qu'ils ne prennent guère en compte les revenus du patrimoine qui ont explosé depuis une quinzaine d'années. L'Insee affiche ainsi, contre toute évidence, une baisse du taux de pauvreté en France, de 7,1% en 1984 à 6,1 % en 2001.

Il y a vraiment de quoi se scandaliser de la pauvreté... des informations sur les inégalités de revenus, de logement, de santé, d'éducation, et sur les discriminations de toutes sortes qui déchirent le tissu social.

La question des inégalités et de la pauvreté doit prendre enfin la place qui lui revient dans le débat public. Pour créer l'indice Bip 40, le Rai s'est inspiré des méthodes alternatives développées pour mesurer le bien-être et le développement humain. Ce baromètre, qui recense plus de 60 séries statistiques, embrasse les principaux champs concernés par les inégalités et la pauvreté : travail, revenus, justice, logement, éducation, santé. Il trace la courbe suivie par les inégalités et la pauvreté depuis 1983 : une flambée jusqu'en 1990, puis une brève stabilisation au

tournant des années 90, avant une nouvelle aggravation entre 1992 et 1999. L'indicateur s'est ensuite stabilisé puis a baissé : le retour provisoire d'une croissance forte a permis de commencer à inverser la vapeur. Mais l'embellie a été de courte durée : dès le début de 2002, les ANPE et les prisons se sont remplies à nouveau, les expulsions de locataires se sont multipliées, tandis que les chômeurs voyaient leurs droits s'effriter et que les demandeurs d'asiles étaient de plus en plus systématiquement refoulés.

Le Bip 40 le montre en détail : ce constat d'échec vaut dans la plupart des domaines étudiés.

Certes l'espérance de vie continue à s'améliorer, le niveau moyen du revenu par tête à progresser, et les dépenses sociales à augmenter, même faiblement. La société française continue donc globalement à s'enrichir. Mais en même temps, la démocratisation de l'école s'est interrompue ; le seul impôt redistributif, l'impôt sur le revenu, est réduit chaque année ; le nombre de personnes survivant grâce aux minima sociaux demeure proche de niveaux records ; les loyers ne cessent de flamber, et les ménages surendettés sont de plus en plus nombreux.

Sur le site www.bip40.org, chacun pourra désormais disposer régulièrement d'un point de repère, à la méthodologie claire et transparente. D'ores et déjà, la publication d'une première estimation du Bip 40 pour l'année 2003 est prévue pour l'automne 2004 ; les indicateurs déjà disponibles montrent qu'il ne faut guère s'attendre à une amélioration.

Le Réseau espère que le Bip 40 contribuera également à jeter la lumière sur les nombreuses lacunes du système statistique français concernant les inégalités et la pauvreté, afin d'y remédier.

Qu'est-ce que le Réseau d'alerte sur les inégalités (Rai) ?

Le RAI regroupe des chercheurs (sociologues, économistes, juristes...), des militants d'associations comme Droit au logement (Dal), Agir ensemble contre le chômage (AC !), Points Cardinaux, Raisons d'Agir ou le Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti), de syndicats comme le Syndicat unifié des impôts (Snui - G10 Solidaires), la Fédération des Finances CGT, le syndicat CGT de l'Insee... Il analyse les politiques publiques pour y débusquer ce qui concourt à l'aggravation de l'exclusion, afin de fournir des arguments aux mouvements qui, sur le terrain, luttent contre elle. Il a ainsi travaillé à des contre-propositions pour la loi

contre les exclusions, le surendettement, l'épargne salariale, la couverture maladie universelle (CMU), la fiscalité ou la prime pour l'emploi.

Contacts : Pierre Concialdi (06 83 42 34 42) ; Thomas Coutrot (06 24 56 79 32)
<http://www.bip40.org>